

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le jeudi 24 septembre 2026

THERMO-SUR-SEINE : LE VAL-DE-MARNE DOIT ÊTRE ENTENDU

Reconquête Val-de-Marne s'oppose au projet Thermo-sur-Seine prévu sur l'ancien site EDF des Ardoines à Vitry-sur-Seine.

Cette installation, d'une puissance d'environ 300 MW, doit pouvoir brûler jusqu'à 450 000 tonnes de combustibles solides de récupération (CSR) et de bois B par an, avec une mise en service envisagée à l'horizon 2031.

Un tel projet ne peut pas être considéré à la légère. **Le Val-de-Marne accueille déjà trois sites d'incinération**, à Ivry-sur-Seine, Créteil et Rungis. En ajouter un quatrième, de cette ampleur, alors même que les Ardoines doivent accueillir plusieurs milliers de nouveaux habitants, soulève de vraies questions sur la qualité de l'air, l'environnement et la santé des habitants.

Une décision parisienne prise pour le territoire vitriot !

Nous dénonçons également la manière dont ce projet a été décidé et porté par la Ville de Paris.

Le Conseil de Paris a approuvé en décembre 2025 le contrat de concession relatif à la production et à la distribution de chaleur parisienne, avant que ne s'engage la concertation préalable organisée sous l'égide de la CNDP. La Ville de Paris est aujourd'hui l'autorité concédante du projet, tandis que la SEMOP en est le maître d'ouvrage.

Autrement dit, le choix politique de porter cette infrastructure sur le territoire de Vitry-sur-Seine a été arrêté à Paris, alors que ce sont les habitants des Ardoines qui auront directement à vivre avec ses conséquences.

C'est cette méthode que nous contestons. Un projet industriel de cette ampleur, décidé par la capitale mais implanté dans une commune du Val-de-Marne, ne peut pas donner le sentiment d'être imposé au territoire qui en supportera les nuisances.

Les Vitriots ne doivent pas avoir à subir des décisions prises ailleurs, puis être invités à en discuter une fois les grandes orientations déjà arrêtées. La concertation doit permettre un véritable débat sur l'opportunité du projet, ses conséquences et ses alternatives, et non simplement accompagner une décision déjà écrite.

Nous entendons les inquiétudes des riverains et des associations et nous sommes à leurs côtés dans cette mobilisation. Les Vitriots et Vitriotes doivent pouvoir connaître précisément les conséquences de ce projet et disposer de toutes les informations avant qu'une décision définitive soit prise.

Une concertation doit réellement permettre de remettre le projet en question

La concertation préalable organisée sous l'égide de la CNDP se poursuit du 1er septembre au 1er novembre 2026. Elle doit notamment permettre de débattre de l'opportunité du projet, de ses alternatives ainsi que de ses effets environnementaux et sanitaires.

Nous appelons tous les Vitriots et toutes les Vitriotes à y participer, à faire entendre leur voix et à demander toute la transparence nécessaire sur les études d'impact sanitaire et environnementales.

Nous demandons que cette concertation ne soit pas une simple formalité. Toutes les alternatives permettant de réduire le recours aux énergies fossiles sans créer une nouvelle source de pollution locale doivent être réellement étudiées, comparées et rendues publiques.

Le développement des Ardoines ne doit pas se faire au détriment de ceux qui y vivent déjà ou y vivront demain.

Reconquête Val-de-Marne restera aux côtés des habitants de Vitry et des Ardoines pour demander que ce projet ne soit pas **imposé au territoire** sans que ses conséquences, ses coûts, ses risques et ses alternatives aient été pleinement débattus.

RÉMY LONGETTI
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE